



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME d'une question diverse déposée par Monsieur ALTHAPE,
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2007 - ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND les jeunes partis au Burkina Faso faire le compte rendu de leur chantier de solidarité.
- ENTEND une information sur la rentrée scolaire 2007.
- APPROUVE le principe d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse et AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant à la convention de prestation de service et au contrat d'objectifs avec la Caisse d'Allocations Familiales- ***A L'UNANIMITE.***
- FIXE, pour l'année scolaire 2007/2008, le montant des subventions aux écoles pour la documentation, les transports et les entrées dans les musées pour un montant total de 4 800 € - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à rembourser la caution à deux enseignantes ayant quitté leur logement - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise une subvention de 18 609,19 € pour le renouvellement et l'extension des équipements informatiques dans les écoles - ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE de reconduire la convention de participation financière avec la crèche parentale « Les 3 pommes » à Vauréal - ***A L'UNANIMITE.***
- ADOPTE la convention de mise à disposition temporaire du logement communal situé au groupe scolaire Henri Fillette et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention - ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le programme d'actions prévisionnel du Contrat Initiative Ville Qualité 2^{ème} génération et AUTORISE Madame la Maire à signer le contrat - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention au Conseil Général du Val d'Oise pour les travaux de rénovation dans les écoles - ***A L'UNANIMITE.***
- APPROUVE le réaménagement de la dette de l'OPDHLM du Val d'Oise contractée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour les travaux de réhabilitation des Dix Arpents (2^{ème} et 3^{ème} tranche et AUTORISE Madame la Maire à signer le contrat de garantie de ces emprunts – ***A LA MAJORITE.***

- PREND ACTE du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France pour l'exercice 2006, soit 697 499 € - ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE d'acquérir la propriété cadastrée section AV n° 178, rue de Neuville au prix principal de 20 000 € plus 2 000 € de frais annexes, DEGAGE les fonds nécessaires à cette transaction immobilière, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents afférents et DESIGNER l'étude de Maître HUCHET en qualité de notaire de la commune - ***A LA MAJORITE.***
- DECIDE de la vente d'une partie de la propriété communale et de voirie déclassée avenue Roger Guichard, Impasse des Grouettes et Place du 8 mai 1945 au prix de 920 000 €, DESIGNER Maître HUCHET comme notaire de la commune, et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents afférents - ***A LA MAJORITE.***
- APPROUVE la réforme des autorisations d'urbanisme comme suit :
 - . Instauration de déclaration préalable pour l'installation de clôture sur l'ensemble de la commune,
 - . Suppression du permis de démolir sur l'ensemble de la commune,
 - . Instauration de déclaration préalable dans le cadre de « simples » divisions foncières sur l'ensemble du secteur « Village » et celui compris entre le Bois des Chasses Marées et la rue de l'Ambassadeur,
 - . Réduction du délai maximal d'installation des constructions temporaires à 15 jours sur l'ensemble de la commune - ***A L'UNANIMITE.***
- DONNE l'autorisation à la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise ou son mandataire de signer et déposer le permis de construire concernant l'extension du gymnase de la Butte - ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND une information sur l'enquête publique du SDRIF.
- CONFIRME l'avis de la commission d'appel d'offres pour l'aménagement des cheminements piétons du quartier de la Ronière et AUTORISE Madame la Maire à signer le marché - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant au marché d'exploitation de chauffage, ventilation et production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux avec la société ENERCHAUF - ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux rue des Belles Hâtes/avenue Roger Guichard et Allée de l'Ecluse -
- CONFIRME l'avis de la commission d'Appel d'Offres pour la réhabilitation et la restructuration de la Maison de la Challe et AUTORISE Madame la Maire à signer le marché - ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND des informations sur :
 - . le débat public de l'usine de traitement d'Achères.
 - . le compte rendu de notre action dans le cadre de la solidarité avec l'Asie : Village d'Ouzaluklu.
 - . le Forum des associations 2007.
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 1 060 €, à l'Association « le Réveil d'Eragny » - ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND des informations sur :
 - . la Plaine des Loisirs été 2007.
 - . le Forum culturel 2007.
 - . les journées du patrimoine 2007.

- DECIDE de créer :

- 5 postes d'adjoints Techniques de 2nd classe,
- 1 poste d'Adjoint Administratif de 2nd Classe,
- 1 poste de rédacteur,
- 1 poste d'Attaché – ***A L'UNANIMITE.***

(les postes actuels auxquels ils se substituent seront proposés à la fermeture, au prochain CTP).

- ENTEND les informations de Madame la Maire suite à une question diverse relative aux mesures supplémentaires prises pour lutter contre la délinquance dite de voie publique pendant les mois de juillet et août 2007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 23h15mn.

Prochain Conseil Municipal : le 15 novembre 2007.